

# Demander une retraite de réversion en ligne

SIMPLE

PRATIQUE

SÉCURISÉE

Déposez toutes vos demandes de retraite de réversion en une seule fois

## Pourquoi demander sa retraite de réversion en ligne ?

Le service en ligne de demande de retraite de réversion a pour but de simplifier vos démarches lors du décès de votre conjoint ou ex-conjoint. À partir de 54 ans et 8 mois, vous pouvez y accéder depuis votre espace personnel sur [lassuranceretraite.fr](https://lassuranceretraite.fr)



### Gain de temps et simplicité de la démarche

Ce service en ligne vous permet de déposer en une seule fois votre demande de retraite de réversion auprès de tous les régimes, de base et complémentaires, de votre conjoint ou ex-conjoint. Il est facile à utiliser, rapide, gratuit et accessible 24h/24h.



### Vérifie instantanément votre éligibilité

Ce service vous permet de savoir si vous remplissez les conditions pour bénéficier d'une retraite de réversion dans au moins un régime.



### Service personnalisé

Le formulaire de demande est déjà prérempli avec vos données et celles du défunt. Il ne vous reste plus qu'à le compléter. Une liste personnalisée des justificatifs à joindre à votre demande vous est indiquée.



### Haut niveau de sécurité

L'authentification requise avec FranceConnect, dispositif mis en place par l'État, vous garantit un accès en ligne sécurisé renforcé.



# Comment ça marche ?

## Une demande en 5 étapes



**Renseignez**  
l'identité  
du défunt



**Vérifiez**  
votre  
éligibilité



**Complétez**  
le formulaire  
de demande



**Téléchargez**  
les justificatifs  
demandés



**Validez**  
votre demande :  
un accusé  
de réception  
vous est aussitôt  
envoyé par e-mail

### ET ENSUITE ?

**Votre demande est transmise à chacun des régimes de retraite pour lequel vous êtes éligible :** dans chacun de ces régimes, un conseiller examine votre demande et vous contacte si besoin.



**Vous recevez vos notifications de retraite :** une fois votre dossier traité, chacun des régimes vous adresse une notification par courrier. Ce document précise le montant de votre retraite de réversion.



**Vous percevez vos retraites de réversion :** chacun des régimes vous paie une retraite de réversion.



**lassuranceretraite.fr**

Informations et services en ligne  
pour préparer et gérer votre retraite.



[youtube.com/lassuranceretraite](https://youtube.com/lassuranceretraite)



**3960**

Service gratuit  
+ prix appel

De l'étranger, composez le +33 9 71 10 39 60



Besoin d'aide pour vos démarches en ligne ?  
Rendez-vous dans la Structure France Services  
ou la MSAP la plus proche de chez vous !

[www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services](http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services)